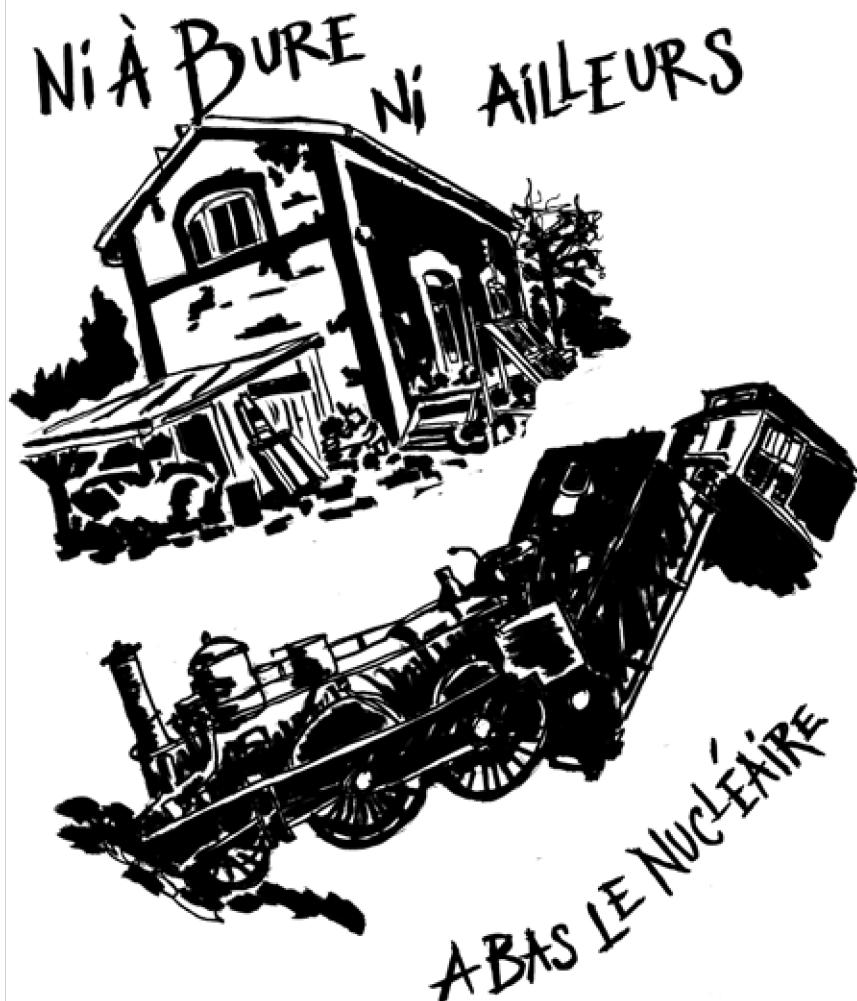


LUTTE CONTRE CIGEO ET SON MONDE NUCLÉAIRE

SITUATION ET INFOS PRATIQUES DE LA LUTTE À LA GARE



LA GARE DE LUMÉVILLE ET LE PROJET CIGÉO

L'ancienne gare de Luméville, près de Bure, a été achetée en 2007 pour s'opposer au projet de décharge nucléaire Cigéo imposé par l'ANDRA (Agence Nationale de Gestion des Déchets Radioactifs). En cachant les déchets les plus dangereux à des centaines de mètres sous terre, l'État tente de rendre acceptable le nucléaire et sa relance en faisant croire qu'il s'agit d'une énergie propre. Mais au-delà, de l'aberration écologique, c'est aussi l'aspect colonial, militariste et autoritaire de l'industrie nucléaire que nous voulons combattre. La Gare se situe sur le trajet de la voie ferrée qui doit acheminer les matériaux de construction nécessaires au projet dans un premier temps, puis les déchets eux-mêmes. Une procédure d'expropriation a été lancée à son encontre en 2024 par l'ANDRA qui pourra légalement prendre possession du terrain à partir du 11 octobre 2025.

Des années de résistances

Depuis 17 ans, la Gare a évolué et s'est enrichie de nombreuses dynamiques ayant un objectif commun : lutter contre Cigéo dans une perspective anarchiste. Le camp de Septembre Infini a permis de préparer les espaces et les esprits pour l'occupation qui approche. La Manif du Futur a quant à elle montré la détermination de plus de 1500 personnes à s'opposer au projet et à l'expulsion de la Gare. Une nouvelle étape commence maintenant.

Défendre la Gare

Après 18 mois de procédure, à partir du 11 octobre, l'ANDRA fait de notre lieu de vie et d'organisation un espace illégal. Elle rend notre présence hors-la-loi (ce qui nous va bien). La bataille juridique est terminée, les barricades de papier ne nous protègent plus mais la Gare est toujours un rempart contre Cigéo. Comme pour l'occupation du Bois Lejuc en 2016, l'ANDRA ne peut pas avancer sans venir d'abord nous déloger. Notre terrain devient ce à quoi il était destiné : un lieu de confrontation contre l'état nucléaire, et chaque jour qui passe retarde sa progression.

Propager la riposte

Occuper la Gare est en soi un acte de résistance. Mais, alors que l'ANDRA entame une grande phase de travaux (sur la voie ferrée, dans le bois Lejuc, par la construction d'une nouvelle gendarmerie, par des forages titaniques,

...), il ne s'agit pas pour nous de tenir un siège mais au contraire de reprendre l'initiative. La Gare est un endroit propice à la riposte. Les nucléocrates et leurs gendarmes tentent de soumettre ce territoire, soyons le grain de sable dans leurs rouages, faisons planer l'ombre de la Gare au-dessus de leurs têtes.

Venir occuper la Gare et lutter contre Cigéo

Ces prochaines semaines, l'activité sur le terrain continue malgré la menace d'expulsion. L'illégalité n'est qu'un acte administratif dont nous nous soucions peu mais qui est une réelle motivation pour continuer de faire vivre la lutte. Viens occuper la gare avec nous et t'organiser contre la progression de Cigéo.

*Contre le nucléaire et ceux qui nous l'imposent
Défendons la Gare, Attaquons Cigéo !*

LA SITUATION JURIDIQUE DE LA GARE

Dernière actualisation : 16/11/2025

La gare est un lieu de lutte contre le projet CIGEO menacé prochainement d'expulsion. On écrit cet article pour clarifier la situation juridique actuelle de ce lieu et répondre à quelques interrogations.

Le 12 septembre 2025, les indemnités d'expropriation ont été versées sur le compte bancaire de la SCI Les Amis du Rail qui était propriétaire de La Gare. Elle avait alors un mois pour quitter les lieux. L'Andra avait donc le droit d'en prendre possession à compter du 13 octobre : elle a demandé qu'on lui dépose les clés au labo... Personne n'y est allé bien sûr.

Vu que la SCI n'occupait pas physiquement les lieux qui étaient gérés par l'Assoce Tomate et qu'il n'y a pas de clés, la SCI a donc écrit à l'Andra pour lui confirmer qu'elle n'était plus dans les lieux, qu'il n'y avait pas de clés à ce lieu et qu'il fallait qu'elle se tourne vers l'Assoce Tomate.

L'Assoce Tomate a parallèlement envoyé un courrier pour dire qu'elle ne partirait pas étant donné qu'aucun local de remplacement ne lui avait été

proposé et qu'elle était la mieux placée pour continuer à gérer ce lieu dont elle sait parfaitement préserver la biodiversité depuis des années.

Le 14 octobre, l'Andra a envoyé son directeur Patrice Torrès avec un huissier pour constater que les lieux étaient toujours occupés.

L'Andra a aussitôt entamé une procédure d'expulsion contre la SCI.

Cependant cela ne veut pas dire que les forces de l'ordre peuvent évacuer la gare quand elles le souhaitent.

La SCI était convoquée à une audience le 5 novembre au tribunal de Bar-le-Duc tandis que nous avons « convoqué » un beau rassemblement gustatif, bruyant de batuc et convivial.

La SCI s'est bien présentée devant la juge (la même qui s'occupe des expropriations) mais seulement pour dire qu'elle n'était plus concernée et que l'Andra s'est trompée : c'est l'Assoce Tomate qu'elle doit expulser mais seulement après lui avoir proposé un arrangement amiable.

L'avocat de la lutte a développé ainsi plusieurs arguments :

- une question prioritaire de constitutionnalité (QPC) car les termes employés dans la loi qui permet l'expulsion après une expropriation ne sont pas clairs ;
- une assignation de l'Assoce Tomate parce que c'est elle qui se réclame occupante ;
- l'incompétence du juge car cela ne devrait pas être le tribunal civil qui gère cette expulsion mais le tribunal administratif, l'Andra relèvant en grande partie du régime public ;
- le fait que de toute façon, l'assignation de la SCI ne valait rien vu que l'Andra ne mentionnait aucun arrangement amiable qu'elle aurait proposé à la SCI.

Le jour de l'audience la juge n'a pu se baser que sur les deux premiers arguments car cela demande du temps de traiter une QPC et cela nécessite tout un processus réglementaire pour assigner l'Assoce Tomate.

La juge a donc dû renvoyer l'audience au 17 décembre : date à laquelle l'Assoce Tomate aura sa première audience qui servira entre autres à fixer un calendrier pour la suite de la procédure juridique. Il y aura alors un nouveau renvoi d'audience pour l'Assoce Tomate.

Tant que la justice n'aura pas prononcé une ordonnance d'expulsion, il ne peut pas y avoir d'expulsion légale de l'ancienne gare de Luméville. Nous aurons plus de visibilité sur la date d'expulsabilité de la gare après l'audience du 17 décembre.

Foire aux questions :

Est-il actuellement illégal d'être sur le terrain de la gare ? Risque-t-on des amendes ?

Non, il n'y a actuellement pas de risques légaux de juste être sur le terrain. Nous le préciserons sur le site si la situation évolue.

Est-ce que les gendarmes ont le droit de rentrer sur le terrain de la gare ?

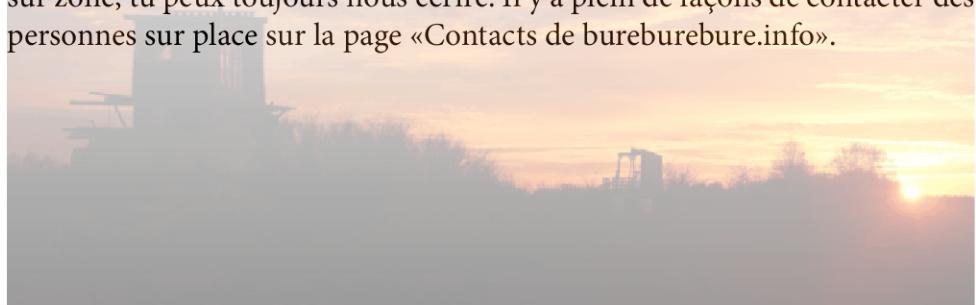
Non, de la même manière que les gendarmes n'ont pas le droit d'expulser la gare, ils n'ont pas le droit d'y pénétrer sauf s'ils ont un document les y autorisant spécifiquement comme par exemple un mandat de perquisition. Cela ne les empêche pas cependant d'essayer de rentrer sur le terrain de la gare de manière illégale comme cela a pu être constaté plusieurs fois (voir la date du 10 novembre sur le fil info de la gare).

Quelles sont les pratiques de répression à Bure ?

Une brochure sortie récemment parle des pratiques de répression et de surveillance connues à Bure. Si le sujet vous intéresse, elle est consultable sur bureburebure.info.

Dois-je me préparer avant de venir sur zone ?

C'est toujours intéressant de se former pour mieux réagir aux contrôles routiers, contrôles d'identité, etc. L'équipe antirépression a publié un brief légal que tu peux trouver ici. Si tu as d'autres questions concernant ta venue sur zone, tu peux toujours nous écrire. Il y a plein de façons de contacter des personnes sur place sur la page «Contacts de bureburebure.info».



LES MEUTES À LA GARE : L'OCCUPATION CONTINUE !

La Gare a été achetée en 2007 pour s'opposer au projet de décharge nucléaire Cigéo imposé par l'ANDRA (Agence Nationale de Gestion des Déchets Radioactifs). C'est sous le village de Bure que seront stockés les déchets les plus radioactifs de France pendant 100.000 ans. Tout ça, pour qu'on puisse, via l'énergie nucléaire, utiliser des Intelligences Artificielles, avoir un troisième frigo, ou produire des armes de destruction massive.

La Gare se situe sur le trajet de la voie ferrée qui doit acheminer les déchets nucléaires dans le sous-sol. Une procédure d'expropriation a été lancée par l'ANDRA qui peut légalement prendre possession du terrain depuis le 11 octobre 2025 (lire le précédent texte du 05/10/2025).

Vers la fin du combat administratif

La première phase de l'expropriation de la Gare, qui a duré 18 mois, s'est terminée le 11 octobre. Force est de constater que nous ne sommes pas parti·e·s. Le fait d'être exproprié ne signifie pas que les flics interviennent directement. L'ANDRA a donc lancé une nouvelle procédure pour obtenir le recours à la force publique, c'est-à-dire à une armée de gendarmes, pour nous déloger. Le 5 novembre 2025, lors d'une audience au tribunal de Bar-le-Duc, nous avons appris que cette procédure était mal adressée : aux ancien·ne·s propriétaires plutôt qu'aux occupant·e·s actuel·le·s de la Gare. Cette erreur tarde un peu le moment où les flics auront l'aval de la justice pour attaquer. Il est difficile d'estimer quand cette procédure touchera à sa fin. Une première audience se tiendra le 17 décembre 2025, mais elle ne correspond pas encore au moment de la prise de décision juridique d'expulsion, qui pourrait advenir plusieurs semaines après.

L'expulsion de la Gare

Tout comme nous occupons illégalement la Gare, l'État peut essayer de nous déloger de manière détournée. L'ANDRA pourrait envoyer une armée d'agents de sécurité privée pour nous virer, mais les exposerait à une riposte de notre part. Pareillement, les flics pourraient profiter d'une situation de flagrance pour faire une perquisition de la Gare, en lien ou non avec l'occupation et la résistance. Mais dans ces deux cas, ils devraient ensuite maintenir une présence physique pour empêcher une réoccupation, et un

escadron de gendarmerie ou une sécurité privée ne suffirait pas. Si ce risque n'est pas nul, l'hypothèse la plus probable est celle d'une intervention plus spectaculaire comme lors de l'expulsion du Bois Lejuc en 2018, qui a sollicité 500 gendarmes.

La Gare, une zone à défendre

Malgré ces petites spécificités administratives, nous considérons que la Gare reste une zone à défendre de toute urgence face à la menace policière. Depuis quelques semaines, les contrôles de gendarmes s'intensifient. L'escadron de Bourgoin-Jallieu, qui est là depuis fin octobre, se montre particulièrement agressif : interpellation violente devant le bar de l'Augustine pour Halloween (lire texte sur le sujet), opérations nocturnes autour de la Gare pour casser des barrières fin octobre, intervention le 3 novembre à plusieurs entrées du terrain pour nous provoquer, nous observer et libérer des passages que nous avions barricadés. Ce harcèlement existe pour nous épuiser, et décourager les nouvelles énergies qui viennent fréquemment soutenir la Gare.

Sur la zone, sans participer directement à l'occupation, il est possible de prendre part à la résistance :

- en venant perturber les contrôles de harcèlement dans la zone autour de Bure et la Gare,
- en se renseignant sur les changements d'escadron de gendarmerie (ce qui permettra de distinguer si le harcèlement actuel est dû à des initiatives individuelles ou à des directives hiérarchiques),
- en prenant des photos des flics qui dépassent les limites (contrôles, intrusions sur des terrains privés ou à la Gare...).

Appel à venir, en meute !

Malgré la menace d'expulsion, la Gare continue de vivre. L'illégalité n'est qu'un acte administratif dont nous nous soucions peu mais qui est une réelle motivation pour continuer de faire vivre la lutte.

Jusqu'au printemps prochain, nous devons nous assurer que la Gare reste vivante et foisonnante malgré le froid hivernal. Nous renouvelons notre appel à venir quelques jours, quelques semaines ou carrément s'installer ici. Nous appelons les groupes antinucléaires de partout à organiser des temps d'information chez eux pour parler de l'actualité de la lutte à Bure, puis à monter des équipes pour venir ici en meute (le temps d'un week-end, d'une

semaine, de plusieurs semaines...) entre maintenant et le printemps 2026. Contacter la Gare si besoin d'informations pratiques et d'organisation.

Propager la résistance

La Gare est un rempart important contre Cigéo, chaque jour qui passe à l'occuper retarde sa progression. Mais gardons en tête que l'ANDRA entame une grande phase de travaux : sur la voie ferrée, dans le bois Lejuc, par la construction d'une nouvelle gendarmerie, par des forages titaniques, etc. La Gare n'est pas une fin en soi, mais c'est un endroit propice à la riposte.

Contre le nucléaire et ceux qui nous l'imposent

Défendons la Gare

Attaquons Cigéo



COMMENT SUIVRE LES INFOS DE L'OCCUPATION DE LA GARE

On écrit cet article pour clarifier un peu toutes les méthodes pour suivre ce qu'il se passe à la gare en ce moment d'occupation.

Un fil info de l'occupation de la gare couvre la période du 4 octobre à aujourd'hui : <https://bureburebure.info/events/event/fil-info-occupation-de-la-gare/> ! Il s'agit de la principale source d'information si vous cherchez les dernières nouvelles de la gare de Luméville. On y trouve des photos, des

anecdotes de vie et les infos importantes liées à l'occupation de la gare.

Le site bureburebure.info

Des articles parlant de la gare et de la lutte à Bure paraissent régulièrement sur le site bureburebure.info. Si ces articles parlent de l'occupation de la gare, on mettra le lien également sur le fil info. Mais sur bureburebure, on parle de plein d'autres choses également : soirées de soutien à la lutte antinucléaire ailleurs en France, textes d'analyses, brochures, etc.

Le site du réseau MUTU du grand Est : Manif'Est

De nombreux articles de bureburebure paraissent également sur Manif'Est : <https://manif-est.info/>. Le site Manif'Est fait partie du réseau MUTU qui est un réseau de sites d'informations participatifs avec pour base commune politique l'anti-autoritarisme et la lutte contre toutes les dominations.

Cela peut être pratique de noter l'adresse de Manif'Est notamment au cas où bureburebure.info a une panne.

Informations par Signal

Nous avons créé un canal de diffusion Signal. Ce canal de diffusion ne remplace pas le fil info, on essaye de le garder pour les urgences. Il sert à relayer des infos importantes : événements ou alertes de risque d'expulsion.

Pour rejoindre ce groupe Signal, tu peux envoyer « gare » à @bridgebot.1312. Tu recevras un message de confirmation et seras inscrit.e sur une liste de diffusion. Pour te désinscrire, il suffit d'envoyer « stop gare » au bridgebot.

On a préféré ce moyen à un groupe signal car l'application ne permet pas de cacher les membres d'un groupe. Avec un lien public, il y avait le risque qu'un indic ou les flics s'inscrivent et aient accès à la liste des membres.

Les réseaux sociaux

Actuellement, les réseaux sociaux de la lutte de Bure ne sont pas très actifs mais il se peut que cela change dans le futur ! Nous avons un instagram :@bure_a_cuire https://www.instagram.com/bure_a_cuire/ et un compte facebook : <https://www.facebook.com/bureacuire2/>.

COMMENT SOUTENIR LA GARE À DISTANCE

10/11/2025

Tout le monde n'est pas capable de vivre à la gare ou même de venir sur zone ! Mais cela ne veut pas dire qu'on ne peut rien faire de loin pour soutenir la lutte contre CIGEO ou la gare de Luméville. Voici quelques idées et n'hésitez pas à nous écrire si vous en avez d'autres !

1. S'organiser en collectif de soutien dans le but d'organiser une action décrite ci-dessous

Pour constituer un collectif de soutien, on peut se réunir après une soirée d'information ! Si on crée une adresse mail de ce comité de soutien, pensez à prévenir burepartout@riseup.net .

2. Nous aider à mobiliser en parlant de la gare

En organisant une projection des derniers films sur Bure (les deux films « Vivre et lutter à Bure en 2025 » sur la chaîne de [bureburebure](https://kolektiva.media/accounts/bureburebure/video-channels) sont adaptés aux soirées d'informations. Il y a plein d'autres vidéos chouettes sur la chaîne [bureburebure](https://bureburebure.info/wiki/infotour/), n'hésitez pas à aller les voir !

En organisant une teuf de soutien ou autre pour récolter de l'argent.

En allant à d'autres événements et en tenant une table d'information sur bure : le wiki « Comment organiser un infotour » donne plein d'infos utiles sur les ressources que l'on peut sélectionner : <https://bureburebure.info/wiki/infotour/>

Si vous faites quelque chose, prévenez nous pour qu'on relaie ce que vous avez fait en écrivant à burepartout@riseup.net

Si vous avez besoin d'aide ou des questions, des personnes de bure peuvent vous soutenir ou même venir à vos événements ! Encore une fois, écrivez nous à burepartout@riseup.net ce qui permet de garder le lien avec les soutiens à l'extérieur de la zone. On est toujours content.es de venir parler de la lutte !

3. Faire des actions à distance

On peut s'intéresser aux sous-traitants de l'ANDRA comme la campagne des monstres de CIGEO qui était active en 2018-2020 : <https://lesmonstresdecigeo.noblogs.org/>

On peut également faire des tags de soutien et prendre des photos pour

qu'elles soient publiées sur bureburebure : prévenez bureburebure [at] riseup.net si vous souhaitez publier un article sur le site internet.

4. Nous aider à distance pour la communication

En relayant nos contenus sur les réseaux sociaux : on publie régulièrement sur le site bureburebure.info et on a aussi des réseaux sociaux : bureacuire_sur instagram (https://www.instagram.com/bureacuire_/) et bureacuire2 sur facebook (<https://www.facebook.com/bureacuire2/>)

En nous aidant à traduire nos articles et en envoyant la traduction à traductions-bureburebure [at] riseup.net . Plus d'infos ici : <https://bureburebure.info/appel-a-traductions-bureburebure/>

En lisant des articles que vous trouvez intéressants de bureburebure pour en faire des versions audio.

En nous signalant s'il y a des choses pas claires sur le site, des pages mal faites ou s'il y a des informations erronées. Vous pouvez écrire à l'adresse bureburebure@riseup.net pour parler du site Internet.

5. En organisant des événements sur zone

Vous avez des idées de chantiers, événements, ateliers, concerts qui pourraient être organisés sur zone ? Plusieurs lieux collectifs peuvent accueillir de tels événements ! N'hésitez pas à nous écrire pour plus d'informations et pour qu'on vous soutienne dans vos idées.

6. En préparant le jour de l'expulsion et les jours d'après.

Soit en s'organisant en collectif pour un départ collectif. Pour rappel, un article détaille des choses qui sont prévues pendant et après l'expulsion. Cet article appelle notamment à un rendez vous sur zone le deuxième samedi suivant l'expulsion (le samedi de la semaine suivant l'expulsion).

Soit en proposant un rendez vous dans votre ville/région que l'on ajoutera sur bureburebure.info. Contactez burepartout@riseup.net si vous prévoyez un rendez vous pendant ou après l'expulsion dans votre ville.

7. En nous soutenant financièrement

L'article « Nous soutenir » sur le site bureburebure.info détaille les différents moyens pour nous soutenir financièrement : cela peut se faire par virement, chèque ou même bitcoin.



- 1: La gare de Luméville et le projet Cigéo
- 2: la situation juridique de la gare, m.à.j 16/11
- 3: Les meutes à la Gare : l'occupation continue !
- 4: Comment suivre les infos de l'occupation de la gare à distance
- 5: Comment soutenir la gare

